



## Note d'orientation de la CEA

# Sauver le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine

## I. Introduction

1. À mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans la dernière année du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, les perspectives de réalisation de ces deux programmes en Afrique sont sombres. Que faut-t-il faire pour sauver les deux programmes ?

2. La présente note d'information décrit les perspectives de réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique, dans le contexte des crises en cascade déclenchées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et par la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. L'analyse s'appuie sur les conclusions du *Rapport sur le développement durable en Afrique 2022* élaboré par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque africaine de développement (BAD), qui était axé sur le thème du forum politique de haut niveau 2022 pour le développement durable : « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus

(COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». La présente note contient des propositions de mesures à prendre pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et renforcer la résilience aux chocs extérieurs.

## II. Contexte

3. Dans la plupart des pays africains, les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 ne sont pas au rendez-vous. Les conséquences de la pandémie de COVID-19, le conflit en Ukraine, l'inflation galopante et les phénomènes météorologiques extrêmes provoqués par les changements climatiques compromettent d'éventuels progrès. Les effets de ces perturbations sur les pays en développement sont exacerbés par un système financier mondial injuste et sujet aux crises, axé sur le court terme et qui creuse encore les inégalités (Organisation des Nations Unies, 2023b). Le Secrétaire général de l'ONU a prévenu que le Programme 2030 deviendrait « l'épitaphe d'un monde qui aurait pu être » si la communauté internationale n'agit pas immédiatement (Organisation des Nations Unies, 2023a).

4. Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour améliorer la trajectoire des objectifs, mais une action collective inédite de la part de la communauté internationale sera nécessaire. Le plan de relance des objectifs de développement durable proposé par le Secrétaire général est un appel à des actions concertées visant à mobiliser l'investissement en faveur des objectifs tout en

établissant simultanément une nouvelle architecture financière internationale qui favorise les transitions justes, inclusives et équitables pour tous les pays afin d'inverser la tendance régressive actuelle et de progresser de façon régulière dans la réalisation des objectifs (Nations Unies, 2023b).

5. Toutefois, le temps presse. Le *Rapport sur le développement durable en Afrique 2022* révèle que, malgré certains progrès, l'Afrique a stagné ou régressé par rapport à plusieurs objectifs. Le rapport fournit des raisons impérieuses d'intensifier l'investissement et de relancer la dynamique.

### III. Résultats obtenus en Afrique en ce qui concerne les deux programmes

#### A. Des progrès réguliers, mais modestes en vue de la réalisation des objectifs de développement durable

6. L'Afrique progresse sur la voie de la réalisation de ses objectifs relatifs à l'enseignement primaire universel, en particulier dans les domaines de la scolarisation dans le primaire, de l'achèvement des études primaires et de la parité hommes-femmes. En Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, le taux d'achèvement de l'école primaire a considérablement augmenté, passant de 49,2 % en 2000 à 64,1 % en 2019. En outre, la proportion d'Africains qui utilisent Internet n'a cessé d'augmenter, passant de 16,3 % en 2015 à 35,3 % en 2021. L'évolution positive de la pénétration d'Internet est manifeste dans d'autres régions, notamment dans les petits États insulaires en développement et dans les pays les moins avancés. L'augmentation de la couverture Internet, en particulier dans les zones rurales, la réduction des disparités entre les sexes dans l'utilisation d'Internet et l'amélioration de l'accès pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises sont toutefois des priorités urgentes pour la région africaine (Commission de l'Union africaine *et al.*, 2022).

7. Les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines ont diminué en Afrique, malgré la lenteur des progrès enregistrés sur la voie de l'égalité des sexes. En Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, le pourcentage de femmes mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans a été ramené de 12,6 % en 2015 à 10,8 % en 2021, et la proportion de femmes mariées avant l'âge de 18 ans a été ramenée

de 35,8 % à 34,7 %. De même, les mutilations génitales féminines ont reculé, ramenées de 29,4 % en 2015 à 24,7 % en 2021. En Afrique du Nord, le taux de mutilations génitales féminines a également chuté de 83 % à 74 % au cours de la même période. La participation politique des femmes est en hausse : le pourcentage de sièges parlementaires nationaux occupés par des femmes en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, était en régulière augmentation, passant de 11,5 % en 2000 à 22,6 % en 2015 et à 24,9 % en 2021.

8. Plusieurs pays africains progressent dans la réalisation des objectifs consistant à mettre fin à la mortalité maternelle due à des causes évitables, à faire en sorte que tous les besoins en matière de planification familiale soient satisfaits et à éliminer complètement la violence fondée sur le genre, qui ont été fixés au Sommet de Nairobi sur la Conférence internationale sur la population et le développement, tenu en novembre 2019. L'Eswatini met en œuvre des mesures visant à modifier les comportements concernés au niveau familial. L'Afrique du Sud a commencé à offrir aux adolescents une éducation sexuelle exhaustive. La République-Unie de Tanzanie fournit des éléments d'information sur l'éducation sexuelle et sur la santé sexuelle et reproductive par l'intermédiaire de clubs de jeunes et de carrefours jeunesse. Le Zimbabwe a lancé une initiative destinée à autonomiser les jeunes femmes dans le cadre du club scolaire « Young for Real » (Save the Children International, 2019).

9. En Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, 23 % des zones marines sont protégées, soit plus que la moyenne mondiale de 20 %. Certains pays africains (17 sur 54) ont montré qu'ils étaient fermement résolus à renforcer la préservation et l'utilisation durable de leurs ressources marines et océaniques, afin d'avancer sur la voie du développement inclusif et durable. Grâce à l'élaboration de plans d'aménagement de l'espace marin, les pays auront la possibilité d'adopter une approche écosystémique intégrée et une approche multisectorielle pour soutenir l'économie bleue tout en s'adaptant aux changements climatiques et en protégeant la biodiversité. L'Afrique a atteint 64 % de ses objectifs pour 2021 en ce qui concerne la gestion durable des ressources terrestres et la préservation des ressources naturelles. Entre 2000 et 2020, la proportion moyenne de zones montagneuses essentielles pour la biodiversité protégées en

Afrique a augmenté de manière notable, témoignage des activités de préservation, de restauration et d'utilisation durable des écosystèmes montagneux.

## B. Des difficultés subsistent

10. Malgré des progrès notables enregistrés en termes de taux de scolarisation, quelque 288 millions d'enfants d'âge scolaire ne sont pas ou plus scolarisés, en particulier dans les pays touchés par un conflit. En 2021, les niveaux d'aptitude des élèves en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, en deuxième ou en troisième année de primaire sont, selon les projections, de 28,9 % en mathématiques et de 17,8 % en lecture, ce qui est inférieur aux moyennes mondiales dans ces matières (62,6 % et 61,4 %, respectivement)<sup>1</sup>. La plupart des États africains continuent d'allouer moins de 20 % de leur budget national à l'éducation, et environ un tiers d'entre eux y consacrent moins de 15 % (Union africaine et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2021). Malgré une légère augmentation entre 2015 et 2019, l'Afrique reste le continent où la proportion d'instituteurs qualifiés est la plus faible. Pour atteindre la majorité des cibles de l'objectif de développement durable n° 4 d'ici à 2030, l'Afrique devra accélérer ses progrès en matière de taux d'achèvement de la scolarité et de taux net de scolarisation.

11. La plupart des pays africains ne disposent pas de mécanismes d'action adéquats pour garantir l'égalité des sexes dans la vie publique. De façon générale, l'application des cadres juridiques est insuffisante, ce qui limite la participation des femmes au marché du travail, empêche l'égalité sur le lieu de travail et perpétue les inégalités salariales entre hommes et femmes (Organisation de coopération et de développement économiques, 2021). Les pays africains devront accélérer l'accroissement de la part des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises, des parlements nationaux et des administrations locales. Les inégalités fondées sur le genre dans les postes de direction se réduisent

toutefois progressivement en Afrique, sauf en Afrique du Nord où elles se creusent.

12. L'Afrique continue de connaître des taux élevés de déforestation et de perte de biodiversité, ainsi qu'une dégradation généralisée des sols. En outre, l'accès à un assainissement géré en toute sécurité demeure problématique dans de nombreuses villes côtières, et l'insuffisance des infrastructures de traitement des eaux usées entraîne la pollution des régions côtières par des eaux usées non traitées. Les déchets plastiques représentent un risque important pour la vie marine, la santé humaine et l'environnement dans les régions côtières d'Afrique. Moins de 10 % des zones urbaines d'Afrique ayant accès à des services d'assainissement, les risques sanitaires associés, dont les fréquentes épidémies de choléra dans la région, sont de plus en plus préoccupants (Commission de l'Union africaine *et al.*, 2022; Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la santé, 2022). Les écosystèmes marins d'Afrique continuent d'être mis en péril par la pollution organique et chimique résultant de l'activité humaine et par les déchets marins transportés par les systèmes d'eau douce, comme les rivières. Il est manifeste que la pollution et l'acidification, le déversement de déchets solides et liquides, les rejets et le ruissellement de produits chimiques agricoles, ainsi que la mauvaise gestion des infrastructures côtières ont des répercussions négatives sur les eaux côtières et marines et sur l'eau douce dans la plupart des pays africains. Des mesures de politique générale et des ressources sont nécessaires de toute urgence pour inverser les tendances négatives affectant la conservation et la gestion durable des écosystèmes terrestres et d'eau douce, et pour enrayer le déclin de la biodiversité.

13. La réalisation de l'objectif 17 a peu progressé sur le continent. La création de recettes intérieures en Afrique est à la traîne par rapport à d'autres régions. En Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, les recettes publiques totales exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ont été ramenées de 16,5 % en 2019 à 15,0 % en 2020, avant de remonter à 16,4 % en 2021. En 2019, les taxes intérieures représentaient 65,8 % des budgets nationaux en Afrique, contre 61,9 % en 2015. L'Afrique a été pénalisée par une fuite des capitaux d'environ 89 milliards de dollars par an, en moyenne,

1 Pourcentage d'enfants et de jeunes maîtrisant au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques au milieu de l'enseignement primaire (deuxième ou troisième année), à la fin de l'enseignement primaire et à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. L'indicateur a pour but de mesurer le pourcentage d'enfants et de jeunes qui ont obtenu les résultats minimums d'apprentissage en mathématiques au cours ou à la fin des cycles d'enseignement concernés.

entre 2013 et 2015 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2020).

14. Malgré quelques progrès notables, les technologies de l'information et des communications en Afrique restent limitées, ce qui empêche le continent d'en tirer pleinement parti pour son développement. Les abonnements au haut débit fixe en Afrique ont légèrement augmenté, passant de 0,4 abonnement pour 100 personnes en 2015 à 0,6 pour 100 personnes en 2021, ce qui est bien inférieur à la moyenne mondiale de 16,7 pour 100 personnes. La gestion de la dette s'avère difficile pour les pays africains, les obligations au titre du service de la dette entraînant une réaffectation des maigres ressources en capital à autre chose qu'au développement durable et aux projets d'infrastructure.

## **C. La lenteur des progrès est accentuée par les chocs extérieurs**

15. La pandémie de COVID-19 a perturbé les vies et les moyens de subsistance, freiné la croissance économique et réduit à néant les avancées chèrement obtenues par plusieurs pays en matière de développement. Ses conséquences inédites sur les sociétés, les moyens de subsistance et le bien-être des familles et des communautés sont encore en cours d'évaluation. Avec l'apparition de nouveaux variants du COVID-19 et la levée progressive des restrictions de confinement par les gouvernements, de nouvelles vagues de pandémie ne sont pas à exclure. Bien que des avancées scientifiques extraordinaires aient permis la création et la distribution de vaccins à des millions de personnes dans le monde, l'inégalité vaccinale demeure un gros problème en Afrique, où les taux de vaccination sont inférieurs à ceux d'autres régions. Les pays africains, en particulier ceux dont les taux de vaccination sont faibles, sont donc exposés aux futures épidémies et aux restrictions de circulation à l'échelle mondiale.

16. En 2021, la pandémie a fait basculer 23,6 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté. D'après les prévisions, 492 millions de personnes vivront dans l'extrême pauvreté d'ici 2030 et 350 millions à l'horizon 2050. La pandémie a été associée à une légère augmentation de la violence fondée sur le genre et à des bouleversements dans la fréquentation scolaire. Environ 69 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés en Afrique en 2021, en raison

des fermetures d'écoles causées par la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs comme l'incapacité de payer les frais de scolarité, le travail des enfants, le décrochage scolaire chez les filles et les difficultés d'accès pour les enfants en situation de handicap (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2021). L'absence d'infrastructure numérique adéquate pendant la fermeture des écoles a aggravé les disparités existantes en matière d'accès à l'éducation. La pandémie a eu des conséquences négatives sur les progrès réalisés par certains gouvernements africains dans l'accroissement des crédits budgétaires alloués à l'éducation et a compromis la qualité de l'enseignement. Plus de 60 % des enfants et des adolescents n'ont pas le niveau minimum de compétences en lecture et en mathématiques (Sachs *et al.*, 2022).

17. Malgré une augmentation des engagements internationaux en matière d'appui budgétaire, la pandémie de COVID-19 a été associée à un risque à long terme de diminution de l'aide publique au développement. La lutte efficace contre la pandémie passera par une solidarité mondiale, le partage des responsabilités et un nouvel engagement en faveur du multilatéralisme.

## **D. Possibilités de renforcer la résilience face aux chocs futurs**

18. Il est essentiel d'accroître le financement du développement à des conditions concessionnelles pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire afin de pallier les effets socio-économiques de la pandémie. Les États africains doivent renforcer leur position budgétaire et réduire la vulnérabilité de leur dette, ce qui nécessite la mise en œuvre de programmes dynamiques de mobilisation des ressources intérieures, une réduction des exemptions et des incitations fiscales inutiles, la prévention de l'évasion fiscale et une administration fiscale plus efficace et plus efficiente. La CEA a constaté que les pays africains peuvent augmenter leurs recettes de 12 à 20 % du PIB grâce au déploiement des technologies numériques et à d'autres réformes de la politique et de l'administration fiscales. Par exemple, l'imposition en ligne a permis de réduire les coûts de mise en conformité fiscale en Afrique du Sud de 22,4 % en 2008 et d'augmenter les recettes au Rwanda de 6 % du PIB en 2012. Le Kenya a augmenté les recettes de la taxe sur la

valeur ajoutée de plus d'un milliard de dollars en dématérialisant les opérations liées à la taxe sur la valeur ajoutée au cours de la période 2016-2017 (Commission économique pour l'Afrique, 2019).

19. Les mesures visant à améliorer la transparence des négociations sur la dette et à promouvoir la prudence budgétaire sont essentielles pour renforcer la gestion de la dette. Les partenariats stratégiques avec les pays du Sud et la collaboration avec le secteur privé peuvent débloquent des ressources supplémentaires et accroître l'ampleur des flux d'investissement vers le continent.

20. Il est indispensable d'investir dans les systèmes de santé et les systèmes éducatifs pour préparer les jeunes à la quatrième révolution industrielle et tirer parti des possibilités offertes par les technologies numériques et la décarbonation. L'innovation et l'investissement dans l'accès à Internet et à l'énergie seront donc déterminants pour réduire la fracture numérique et les inégalités dans l'accès à un enseignement de qualité. En outre, des mesures visant à protéger les femmes et les filles de la violence, à ériger en infraction le mariage d'enfants et à prévenir des pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines sont nécessaires pour réduire de manière notable les inégalités entre les sexes.

21. Les minéraux verts en abondance et les puits de carbone de l'Afrique sont des actifs naturels dont il est possible de tirer parti pour la diversification économique, la génération de recettes et la création d'emplois grâce à la création de valeur ajoutée et au développement de secteurs résilients face aux changements climatiques et à faible émission de carbone. Les pays africains devraient envisager de promouvoir et de protéger les emplois et les moyens de subsistance fondés sur la nature, de favoriser des solutions et des approches communautaires, en particulier dans les communautés autochtones, et d'accélérer les transitions vers l'énergie verte dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Les pays doivent intensifier leurs efforts pour s'adapter aux contextes locaux et mettre en œuvre des cadres d'action qui favorisent la gestion durable des forêts, de la biodiversité et des terres.

22. La réduction de la pauvreté et des inégalités nécessitera un investissement substantiel dans la protection des personnes vulnérables contre les chocs socio-économiques. Les investissements dans les programmes de protection sociale, y compris les transferts en espèces, la couverture sanitaire universelle et les équipements de base, seront donc essentiels. La solidarité et les partenariats public-privé peuvent favoriser l'élaboration de programmes de protection sociale financièrement solides à l'intention des groupes vulnérables. Des initiatives portant sur un revenu minimum universel et temporaire, ainsi que des mesures de relance budgétaire donnant la priorité à l'économie des soins à la personne, aux travailleurs domestiques et aux travailleurs du secteur informel, aux personnes en situation de handicap et aux migrantes pourraient s'inscrire dans le cadre d'un contrat social révisé.

23. La guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a mis en évidence l'urgente nécessité de mettre en place des systèmes économiques résilients afin de réduire la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires en modernisant l'agriculture et en améliorant la productivité agricole. L'investissement respectueux du climat dans l'irrigation, la mécanisation, la recherche-développement et l'accès aux engrais peut accroître la productivité agricole, réduire la dépendance à l'égard des importations de céréales et améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages.

24. La coopération régionale peut renforcer l'effet et l'efficacité des initiatives nationales de développement en élargissant les marchés, en établissant des normes communes et en tirant parti des économies d'échelle. Grâce à son approche régionale de l'achat de vaccins, le Fonds africain pour l'acquisition des vaccins a facilité l'accès aux vaccins contre la COVID-19 à des prix compétitifs pour plusieurs pays africains qui avaient été exclus du marché des vaccins. En outre, en réduisant les obstacles à la libre circulation des biens et des services et en créant un marché de 1,2 milliard de personnes, l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine constitue un cadre général pour la coopération régionale en Afrique et sert de catalyseur à la transformation structurelle. Les pays africains doivent faire preuve d'audace pour accélérer la mise en œuvre de cet accord.

25. La mise en œuvre cohérente des recommandations ci-dessus nécessite toutefois des cadres de planification du développement efficaces, chiffrés et alignés sur les engagements pris à l'échelle mondiale et continentale. Selon une étude réalisée en 2019, bien que la plupart des pays aient intégré les objectifs de développement durable dans leurs politiques nationales de développement, la majorité des plans n'ont pas été chiffrés<sup>2</sup>. En outre, on constate toujours une faiblesse dans la concordance entre les plans nationaux de développement et l'Agenda 2063, et la plupart des plans ne sont pas pris en compte dans les budgets nationaux et ne font pas l'objet d'un contrôle et d'un suivi cohérents (Chimhowu, Hulme et Munro, 2019). Les cadres nationaux de financement intégrés peuvent aider les pays à mettre en œuvre dans la pratique les plans de relance des objectifs de développement durable en redéfinissant les priorités d'investissement et en mettant en adéquation les budgets et les priorités de développement. En août 2022, la CEA a mis à jour la boîte à outils pour la planification et l'établissement de rapports intégrés afin d'y inclure un module concernant ces cadres. La nouvelle version de la boîte à outils a pour objet de prendre en compte le financement du développement dans les plans nationaux de développement qui sont alignés sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Le module de financement de la boîte à outils

établit un lien entre les programmes financiers des budgets et les objectifs spécifiques des plans nationaux de développement. En outre, le lien entre un budget national et les deux programmes est évalué en passant systématiquement en revue les programmes financiers par rapport aux objectifs et cibles du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. En conséquence, la boîte à outils peut être utilisée pour aider à aligner les fonctions de planification et de financement et pour présenter un tableau de bord d'un financement national.

26. Un accès régulier à des données fiables et crédibles est un élément déterminant de la mise en œuvre des politiques et du suivi des résultats. Les pays doivent donc investir dans la création et le renforcement des capacités des organismes nationaux de statistique afin d'améliorer l'accès en temps voulu à des données désagrégées sur la réalisation des objectifs du Programme 2030 et la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

27. Le sort du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 est dangereusement suspendu à l'action ou l'inaction des gouvernements et des partenaires de développement. Le temps presse. Il faut agir maintenant pour éviter un échec collectif.

---

2 Un examen de 107 plans nationaux de développement en 2019 a révélé que la majorité des plans (79) ne comportaient pas de calcul spécifique des coûts liés à la mise en œuvre et que seule une minorité d'entre eux (29) expliquait comment le plan serait financé.

## V. Références bibliographiques

Chimhowu, Admos, David Hulme et Lauchlan Munro (2019). *The "New" national development planning and global development goals: processes and partnerships*. *World Development*, vol. 120 (août).

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2019). *Rapport économique sur l'Afrique, 2019 : La politique budgétaire au service du financement du développement durable*. Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine et al., (2022). *Rapport sur le développement durable en Afrique 2022 : Reconstruire en mieux après la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) toute en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Addis-Abeba.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2020). *Rapport 2020 sur le développement économique en Afrique : les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique (publication des Nations Unies, 2020)*. Publication des Nations Unies.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2022). *Progress on drinking water, sanitation and hygiene in Africa 2000–2020: five years into the SDGs*. Dakar.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2021). *40 per cent of children in Eastern and Southern Africa are not in school*, 27 juillet.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2021). *Social Institutions and Gender Index 2021 Regional Report for Africa*. Paris : Publications de l'OCDE.

Organisation des Nations Unies (2023a). *Guterres exhorte les pays à s'engager à nouveau à atteindre les objectifs de développement durable*, 26 avril.

\_\_\_\_\_ (2023b). *United Nations Secretary-General's SDG Stimulus to Deliver Agenda 2030*.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2022). *Programme des Nations Unies pour le développement – Rapport annuel 2021*. New York.

Sachs, Jeffrey et al., (2022). *Sustainable Development Report 2022 – From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond*. Cambridge (Royaume-Uni) : Cambridge University Press.

Save the Children International (2019). *Adolescent sexual and reproductive health and rights project: stories of change*.

Union africaine et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2021). *Transforming education in Africa: an evidence-based overview and recommendations for long-term improvements*.